

“ La modestie du frère Philippe était égale à son mérite. On eut grand'peine à le décider, suivant un usage converti en règle, à laisser faire son portrait, quand il eut été élu supérieur général. Il fallut y revenir à plusieurs reprises et user de ruse. Horace Vernet avait consenti à s'en charger, et on sait qu'il en a fait l'un de ses chefs-d'œuvre. C'est en venant causer avec le frère Philippe qu'il put se graver ses traits dans l'imagination, de façon à terminer presque entièrement son portrait de mémoire et à n'avoir plus besoin, pour l'achever, que d'un très-petit nombre de séances, qu'il obtint enfin de son modèle, sur l'insistance nouvelle de tous ceux qui l'entouraient. Horace Vernet resta depuis lors toujours lié avec le frère Philippe, comme la plupart des autres hommes illustres qui l'ont connu.

“ Deux fois déjà, sous Louis-Philippe et sous l'empire, le très-honoré frère avait inflexiblement refusé la croix qu'on voulait décerner à son mérite. En 1871, on parvint à le lui faire accepter, en lui représentant qu'il n'avait pas le droit de repousser un honneur rendu à l'ordre tout entier dans sa personne. Et qui l'avait mieux mérité ? Personne n'ignore, et même parmi les plus hostiles, n'oserait contester les titres éternels que se sont alors acquis les frères à la gratitude du pays. Toutes les maisons de l'institut offertes pour loger les troupes ou pour servir d'ambulances aux blessés, d'un bout à l'autre de la France ; les frères couchant sur la paille ou sur le plancher au besoin, afin d'abandonner leurs lits aux soldats, prodiguant leur